

Une nouvelle dynamique pour le développement de nos PME

# Programmes Croissance PME



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES,  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT  
ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES



## Une nouvelle donne pour la croissance des PME

Les « programmes croissance PME » que ce document vous présente ont été conçus pour donner une dynamique nouvelle au développement de nos petites et moyennes entreprises.

Nous avons relancé la création d'entreprises : plus de 225 000 entreprises naissent chaque année contre 175 000 dans les années quatre-vingt-dix. Chacun peut mesurer combien notre action, notamment par la Loi pour l'initiative économique du 1<sup>er</sup> août 2003, a redonné aux entrepreneurs de nouvelles raisons d'avancer.

Nous devons aujourd'hui relever un nouveau défi, celui de la croissance de nos entreprises.

En effet, la France compte aujourd'hui de très nombreuses « souris », nos très petites entreprises ; elle compte également beaucoup « d'éléphants », ces grandes entreprises à rayonnement mondial qui défendent nos couleurs et notre savoir-faire à l'international.

Mais le constat est sans appel : l'économie française manque d'entreprises intermédiaires, celles qui contribuent tant à la diversité de l'offre, à la vitalité des exportations chez certains de nos voisins. Les petites entreprises en France peinent à se transformer en moyennes entreprises. Beaucoup, après des débuts prometteurs, voient leur croissance ralentir et n'atteignent pas la taille critique.

Notre compétitivité passe désormais par la multiplication de PME de taille intermédiaire, capables d'innover, d'exporter, d'embaucher. En favorisant l'émergence et le développement de « gazelles » à forte croissance, c'est donc le pari d'une accélération de la croissance et de l'emploi que nous faisons.

En trois ans, le gouvernement a su créer un environnement juridique, social et fiscal favorable à la création, au développement et à la transmission de nos entreprises. Mais, comme pour la création d'entreprises, il ne suffit pas de changer la Loi, il faut aussi soutenir les initiatives.

C'est le but que poursuivront les cinq « programmes croissance PME » que nous lançons en 2006 : agir de façon forte et coordonnée, concrètement et au plus près du terrain, sur l'ensemble des leviers qui concourent à la croissance de nos PME.

Je forme le vœu que les « programmes croissance PME » associent progressivement toutes les bonnes volontés dans l'intérêt de notre économie.

**Renaud Dutreil**

Ministre des PME, du Commerce,  
de l'Artisanat et des Professions libérales

# Cinq programmes pour le développement des PME

## Programme Financement de la croissance

Les ressources de la nation, publiques et privées, doivent s'associer pour soutenir la croissance des PME, parce qu'il s'agit de bâtir l'avenir. Pour favoriser la croissance de nos « gazelles », deux milliards d'euros seront levés sur les marchés financiers. Ces sommes seront investies, aux côtés de souscripteurs privés, dans des fonds qui prendront des participations dans les PME pour financer leur développement.

Le dispositif sera placé sous la responsabilité d'un comité d'orientation associant acteurs publics et privés, qui définira la politique d'allocations d'actifs, en l'adaptant dans le temps en fonction des besoins du marché et en tenant compte des retours d'expérience. Le programme contribuera à la structuration, en France, de l'industrie du capital-risque et du capital-développement, afin de favoriser une meilleure allocation de l'épargne vers les entreprises de croissance.

## Programme Compétitivité et performance

Pour se développer, dans un contexte de mondialisation accélérée des échanges dont Internet est l'un des principaux vecteurs, nos PME doivent rechercher plus de performance, plus de valeur ajoutée, plus de compétitivité.

### Donner aux PME les moyens de protéger leurs innovations

Aujourd'hui, les PME ne déposent que 12 % de l'ensemble des demandes de brevet. Parmi les obstacles majeurs, la complexité et le coût moyen du dépôt restent déterminants. Notre objectif est donc d'accroître de 50 % en deux ans le nombre de PME déposant un brevet et d'en assurer une protection efficace. Pour y parvenir :

- > 1 000 labels « Génération innovation » seront attribués ouvrant droit à de la formation et à une assistance à la propriété industrielle;
- > 500 premiers brevets gratuits pour les PME seront financés;
- > une assurance protection de la propriété industrielle sera mise en place en partenariat avec les assureurs privés.

### Donner aux PME l'accès à l'économie numérique

Parmi nos plus petites entreprises, 840 000 sont totalement déconnectées de l'économie numérique et 15 % seulement

des PME tirent pleinement profit de l'utilisation des TIC. Pour faire entrer nos petites entreprises dans l'économie numérique :

- > 200 000 « passeports pour l'économie numérique » leur seront proposés pour les aider à progresser dans l'économie numérique;
- > avec l'ensemble des acteurs du marché des TIC, des offres de solutions et de services adaptées seront proposées pour répondre plus précisément à leurs besoins;
- > une campagne nationale de communication sera lancée pour les sensibiliser aux enjeux de l'usage des TIC.

### Donner aux PME l'accès à des compétences nouvelles

D'un côté, la plupart des dirigeants de PME n'ont pas la disponibilité suffisante pour mener une réflexion approfondie sur la stratégie industrielle, commerciale et financière de leur entreprise. De l'autre, très peu de cadres issus des grandes écoles et universités françaises se dirigent vers les PME.

- > 500 bourses PME seront attribuées à des étudiants de haut niveau afin qu'ils apportent à des PME leurs compétences à temps complet ou partagé.

## Programme De nouveaux marchés pour les PME

Pour se développer, une PME doit trouver de nouveaux clients. Or beaucoup de nos PME, même parmi les plus performantes – qui sont souvent des entreprises de niche – peinent à se développer parce qu'elles évoluent sur des marchés trop petits. Il est donc apparu nécessaire de leur faciliter l'accès à des marchés qu'elles ne touchent pas ou insuffisamment.

### Accompagner les PME vers les marchés étrangers

Aujourd'hui, seules 100 000 PME exportent, dont la moitié de façon occasionnelle. 200 000 entreprises supplémentaires évoluent sur des secteurs ayant un potentiel à l'exportation. Pour multiplier le nombre de PME présentes sur les marchés étrangers :

- > la création de 1 000 groupements de PME à l'export sera favorisée;
- > le rôle des entreprises de commerce travaillant à l'international sera valorisé comme moyen pour une PME d'établir un premier flux commercial vers un marché étranger.

### Accompagner les PME vers le commerce en ligne

Le commerce électronique connaît une croissance rapide en France. Le nombre de sites marchands actifs en France dépasse



# Cinq programmes pour le développement des PME

aujourd'hui 10 000, mais 60 % de ces sites réalisent moins de 10 transactions par mois. Les PME françaises ne sont donc pas encore assez commerçantes sur Internet ou doivent encore professionnaliser cette activité.

> Cet objectif sera poursuivi notamment par le recours à 1 000 « webmasters PME ».

## Accompagner les PME vers les marchés grands comptes

La croissance des PME repose notamment sur leur capacité à obtenir des commandes de la part de grandes entreprises ou de l'État. Le « Pacte PME », démarche initiée par le comité Richelieu et Oséo, vise à mettre en relation PME et grands comptes, publics et privés.

> L'objectif est de doubler en un an le nombre de PME inscrites au « Pacte PME » et le nombre de grands comptes signataires du Pacte.

## Programme Croissance externe et transmissions

La croissance des PME doit aussi passer par des rapprochements et des fusions, en particulier sur des marchés à croissance modérée.

### Promouvoir la croissance externe des PME

Le recours à la croissance externe est un levier efficace de croissance, trop peu utilisé par les PME.

> Dans les filières où le besoin de concentration est particulièrement évident, une cartographie du secteur sera réalisée, en lien avec les organisations professionnelles, et des intermédiaires spécialisés seront mandatés pour favoriser les rapprochements entre PME, et leur donner ainsi de nouvelles opportunités de croissance.

### Promouvoir la transmission d'entreprises

700 000 entreprises seront à céder dans les 10 prochaines années. Le gouvernement a pris en 2003 et 2005 de très importantes mesures, notamment fiscales, et a ainsi créé les conditions d'un passage de relais efficace entre le cédant et le repreneur.

> Dans le cadre du programme, des actions concrètes permettront de fluidifier le marché de la transmission des moyennes entreprises, afin de permettre la bonne transmission de 5 000 entreprises de taille moyenne.

## Programme « Gazelles »

Pour permettre l'émergence de nos champions économiques de demain, un soin particulier sera attaché à détecter, financer et accompagner les projets de création d'entreprise à très haut potentiel.

### Financer les gazelles par le développement de réseaux d'investisseurs de proximité

Les investisseurs de proximité — *business angels* — jouent un rôle clé dans le démarrage de projets à potentiel, en apportant les fonds propres nécessaires, mais aussi leur expérience et leurs conseils. On estime leur nombre à 4 000 en France, alors qu'ils seraient 40 000 en Grande-Bretagne.

> La constitution de réseaux d'investisseurs de proximité sera favorisée et leur mise en relation avec les créateurs d'entreprises facilitée.

### Faire émerger des gazelles par essaimage depuis les grandes entreprises

L'essaimage technologique et l'essaimage stratégique permettent de faire émerger des PME à potentiel à partir d'idées nées au sein d'une entreprise, mais que celle-ci ne sait pas ou ne souhaite pas exploiter elle-même. Cette démarche qui a déjà fait ses preuves est très peu structurée aujourd'hui, même dans les plus grandes de nos entreprises.

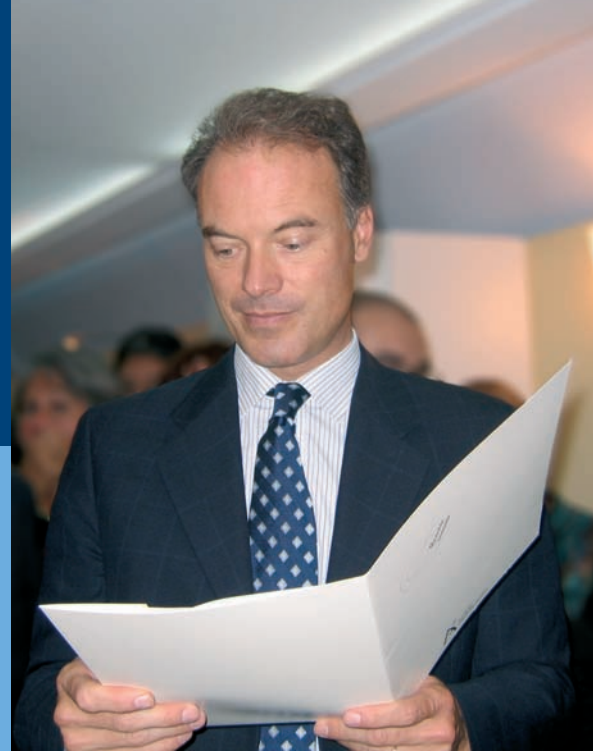
> 50 grandes entreprises capables de faire émerger des PME à fort potentiel seront identifiées. Sur la base d'une méthodologie tirée d'expériences réussies, elles seront assistées pour structurer une démarche d'essaimage stratégique.

### Accompagner la croissance des gazelles

Le développement des entreprises de croissance est souvent ralenti par le manque de compétences et de moyens internes leur permettant de surmonter rapidement les obstacles de toutes natures auxquels elles doivent faire face.

> 2 000 entreprises de croissance seront identifiées et recevront le label « gazelles ». Afin de leur offrir un accompagnement renforcé, adapté à leurs besoins, les gazelles bénéficieront notamment d'un accès facilité à des spécialistes de haut niveau capables d'accélérer leur développement et d'assurer le succès rapide de leur projet.

## Une nouvelle dynamique pour le développement de nos PME



### Objectifs des « programmes croissance PME »

- > Comme de nombreux pays européens, la France manque encore significativement d'entreprises de taille intermédiaire. Pour 1 million d'habitants, on ne compte ainsi que 5 entreprises réalisant plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre plus du double chez certains de nos partenaires.
- > De plus, notre économie peine à transformer nos entreprises à fort potentiel, nos « gazelles », en champions économiques de demain. Ainsi, parmi les 100 plus grandes entreprises françaises, 91 existaient déjà il y a 25 ans, contre 37 aux États-Unis. Les PME américaines créées depuis 1980 ont de surcroît généré

7 fois plus de leaders mondiaux que celles de l'ensemble des pays de l'Union européenne.

- > Le « plafond de verre » qui bloque le dynamisme et la taille de nos PME les plus performantes constitue un frein à l'emploi et à la performance de notre économie. Ainsi, les entreprises françaises emploient à peine plus de 6 actifs en moyenne alors que l'effectif moyen des entreprises outre-Atlantique atteint 19 personnes.

### Une méthode innovante pour accompagner nos PME dans leur développement

- > Chaque « programme croissance PME » correspond à un enjeu déterminant pour favoriser le développement des PME (financement, acquisition de compétences et de technologies, conquête de nouveaux marchés, croissance externe, détection et accompagnement des entreprises de croissance...). Il est décliné en actions opérationnelles qui, élaborées au vu des freins au développement des entreprises, apportent des solutions concrètes ciblant directement les entreprises.

- > Chaque « programme croissance PME » dispose d'un calendrier s'étalant sur une durée limitée. Pour atteindre ses objectifs, il est doté d'un budget déterminé destiné à financer des actions précises sur la

base d'appels à projets ou à candidatures, plutôt que des structures. Il s'efforce de créer une dynamique positive par des mesures opérationnelles circonscrites qui pourront, à leur terme et après évaluation, être reconduites ou abandonnées.

- > La mise en œuvre des « programmes croissance PME » associera étroitement des experts de la société civile compétents sur la problématique traitée.

- > Les programmes nationaux PME affichent des objectifs quantitatifs ou qualitatifs associés à une série d'indicateurs de résultat qui feront l'objet d'évaluations régulières s'appuyant sur des expertises extérieures.

**Retrouvez les Programmes Croissance PME sur le site**  
**[www.pme.gouv.fr](http://www.pme.gouv.fr)**